

## Conseil d'administration

Lundi 14 novembre 2022- Compte-rendu

### SONT PRÉSENTS :

- M. TELLIER, (*proviseur du lycée*), M. RICHARD (*proviseur adjoint*),  
Mme MONNIER(*gestionnaire-agent comptable*), Mme TORDJMAN (CPE)
- M. DOUCHIN (représentant commune de BLAIN)
- Mmes GUEVENEUX-HANTRAYE, CHATELLIER-SROUR, DUFOURNAUD, MM. FLANET,  
DAVID, TANTER (*représentant(e)s des personnels d'éducation*) ;
- Mmes BRIN, CHAICH, SERVEAUX, (*représentantes ATOSS*) ;
- Mmes PERSAN, BARRE, M MAINGAULT (*représentant(e)s des élèves*) ;
- Mmes BELLEVERGUE, MM. PERSAN ROUSSET (*représentant(e)s des parents d'élèves*) ;
- 

### SONT EXCUSÉS :

- Mmes VAIRE, BROUSSARD, MM BUF, GUYOT, (personnalité qualifiée)
- Mme ROUSSEAU (représentante des personnels d'éducation)
- Mmes DROUET, TOSCHINI (représentantes des parents d'élèves)

## ORDRE DU JOUR

### 1. INSTALLATION DU C.A. :

Présentation des membres nouvellement élus  
Règlement intérieur du Conseil d'Administration  
Désignation des membres des commissions

### 2. AFFAIRES ADMINISTRATIVES :

Convention Région – Utilisation des locaux  
Convention IME Blain  
Convention avec la société Game system pour la maintenance et le contrôle des lignes de vie  
Convention Atelier Théâtre

### 3. AFFAIRES FINANCIERES :

DBM pour vote – Exercice 2022  
Bilan voyage Lyon 2022  
Remise gracieuse régie voyage Lyon 2022  
Modifications financements sorties, voyages, actions - 2022  
Programme actions éducatives, sorties et voyages - 2023  
Clés de répartition des charges de fonctionnement Service restauration / Service général - 2023  
Budget – Exercice 2023  
Autorisation signature des marchés – 2023

### 4. QUESTIONS PEDAGOGIQUES :

Méthodologie Projet d'établissement  
Projet protocole harcèlement

### 5. QUESTIONS DIVERSES :

M. TELLIER, proviseur, ouvre la séance du Conseil d'Administration à 18 h 20.

Le quorum de 20 membres présents étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

M. Rousset, représentant des parents d'élèves, assure le secrétariat de la séance.

⑩ **Approbation du procès-verbal du conseil du 27 septembre 2022**

M. TELLIER, proviseur, soumet au vote l'approbation du procès-verbal du conseil du 27 septembre 2022

<b>Présents : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 4</b>	<b>Pour : 16</b>
----------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Approbation du procès-verbal du conseil du 27 septembre 2022

1. **INSTALLATION DU C.A. :**

⑩ **Présentation des membres nouvellement élus**

Monsieur le Proviseur invite les nouveaux membres à se présenter à l'occasion d'un tour de table.

⑩ **Règlement intérieur du Conseil d'Administration**

Lecture du règlement

M. TELLIER, proviseur, soumet au vote l'approbation du règlement intérieur

<b>Présents : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 20</b>
----------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Approbation à l'unanimité du règlement intérieur

⑩ **Désignation des membres des commissions**

Monsieur le Proviseur présente les différentes commissions et les membres qui les composent

2. **AFFAIRES ADMINISTRATIVES :**

⑩ **Convention Région – Utilisation des locaux**

M. TELLIER, proviseur, soumet au vote l'approbation de la convention pour l'utilisation des locaux par les structures extérieures au lycée (théâtre, parents d'élèves,...). La convention est tri-partite (Lycée, Région, Organisateur), avec un usage à titre gracieux ou payant, les dégradations éventuelles étant prises en charge par l'Organisateur (via son assurance).

<b>Présents : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 20</b>
----------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Approbation à l'unanimité de la convention pour l'utilisation des locaux.

⑩ Convention IME Blain

Des liens importants existent entre l'IME de Blain et le lycée Camille CLAUDEL : inclusion au lycée (pour l'EPS, les arts plastiques etc.) ; accueil du rallye des délégués ; participation au CVL...

M. TELLIER, proviseur, soumet au vote l'approbation de la convention avec l'IME de BLAIN

<b>Présents : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 20</b>
----------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Approbation à l'unanimité de la convention avec l'IME de BLAIN.

⑩ Convention avec la société Game System pour la maintenance et le contrôle des lignes de vie

M. TELLIER, proviseur, soumet au vote l'approbation de la convention avec la société Game System pour la maintenance et le contrôle des lignes de vie mises en place sur les toitures de bâtiments du lycée.

<b>Présents : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 20</b>
----------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Approbation à l'unanimité de la convention la société Game System pour la maintenance et le contrôle des lignes de vie

⑩ Convention théâtre

M. TELLIER, proviseur, soumet au vote l'approbation de la convention avec l'association le théâtre au service de votre quotidien (activités du mardi soir, jusqu'en juin 2023).

<b>Présents : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 20</b>
----------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Approbation à l'unanimité de la convention avec l'association le théâtre au service de votre quotidien.

3. AFFAIRES FINANCIERES :

⑩ DBM pour vote – Exercice 2022

La Région accorde une nouvelle dotation complémentaire de fonctionnement de 47 542 € / répartition de cette somme sur différents postes liés aux fluides et l'énergie (gaz, électricité et eau). Une subvention de 6k€ dédiée à la sobriété énergétique est également obtenue et sera utilisée pour le remplacement des éclairages des bureaux administratifs.

M. TELLIER, proviseur, soumet au vote l'approbation de la DBM.

<b>Présents : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 20</b>
----------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Approbation à l'unanimité de la DBM.

### ⑩ Remise gracieuse régie voyage Lyon 2022

M. TELLIER, proviseur, soumet au vote l'approbation de la remise gracieuse pour la régie voyage à Lyon de 2022 à hauteur de 1 030,94 €. Cette somme correspond à la prise en charge par le lycée de dépenses en tickets et frais de restauration qui n'avaient pas été remboursées.

<b>Présents : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 20</b>
----------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Approbation à l'unanimité de la remise gracieuse pour la régie voyage à Lyon de 2022

### ⑩ Bilan voyage Lyon 2022

M. TELLIER, proviseur, soumet au vote l'approbation du bilan financier du voyage à Lyon de 2022 incluant une contribution de la Région exceptionnellement plus importante que prévue qui permet le remboursement d'une partie de l'avance versée par les familles.

<b>Présents : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 20</b>
----------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Approbation à l'unanimité du bilan du voyage à Lyon de 2022

### ⑩ Modifications financements sorties, voyages, actions - 2022

M. TELLIER, proviseur, soumet au vote l'approbation des modifications du financement du programme des sorties pour 2022 prises en charge par les crédits éducatifs. Ces modifications font suite au versement de la dotation complémentaire de fonctionnement.

<b>Présents : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 20</b>
----------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Approbation à l'unanimité du bilan des modifications du financement du programme des sorties pour 2022

### ⑩ Programme actions éducatives, sorties et voyages - 2023

Toutes les propositions de projets ont été retenues. Le financement de ces activités repose sur les crédits éducatifs (Région), le redéploiement de la subvention de l'État, la taxe d'apprentissage et les dons (notamment de la section UNSS) ainsi que la participation des familles.

Madame Guéveneux-Hantraye, représentante des personnels enseignants, propose que le conseil pédagogique puisse se réunir pour établir un planning des sorties et voyages qui soit en adéquation avec les contraintes pédagogiques des devoirs et des leçons, tout particulièrement pour les Terminales. Il est mentionner que de nombreuses épreuves (théoriques et pratiques) se déroulent jusqu'en mars : les sorties poseraient moins de problèmes après cette période.

Madame Barré, représentante des élèves, indique que la programmation des voyages durant les vacances pourrait être une solution qui éviterait d'impacter les apprentissages et la charge de travail.

Mme Chatelier-Srour, représentante des personnels enseignants, s'interroge sur la part des

familles ainsi que sur la possibilité de faire financer une part plus importante par l'établissement.

M. TELLIER, proviseur, soumet au vote l'approbation du programme actions éducatives, des sorties et voyages pour 2023

<b>Présents : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 20</b>
----------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Approbation à l'unanimité du programme actions éducatives, des sorties et voyages pour 2023

*Départ M. David : 19h45*

### ⑩ Clés de répartition des charges de fonctionnement du Service restauration / Service général – 2023

M. TELLIER, proviseur, soumet au vote l'approbation les clés de répartition entre le service général et le service restauration, notamment pour les charges de fonctionnement propres à la restauration (eau, gaz, électricité)

<b>Présents : 20</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Pour : 20</b>
----------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Approbation à l'unanimité des clés de répartition entre le service général et le service restauration

### ⑩ Budget – Exercice 2023

Madame Monnier, gestionnaire – agent comptable, rappelle les grands principes budgétaires : le budget est sur une année civile (et non scolaire), des coûts sont en augmentation (énergies, sécurité – mises au normes, denrées,...), des recettes sont globalement en baisse (nombre de convives, dotations Région, ...). L'objectif du budget est de minorer l'appel aux fonds de réserve du lycée en conservant l'accompagnement des activités pédagogiques. Cela implique de réduire la consommation énergétique\*, rationaliser des dépenses d'entretien, etc. Le budget est présenté en déséquilibre (-14 925€) et sera donc en partie compensé par l'appel aux fonds de réserve de l'établissement (8,7 k€, représentant environ 15 % de ceux-ci).

\* Il est par exemple envisagé de mettre en place une régulation informatique de la température de l'air dans les salles de classes.

M. TELLIER, proviseur, soumet au vote l'approbation du budget 2023

<b>Présents : 19</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 1</b>	<b>Pour : 18</b>
----------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Approbation à l'unanimité du budget 2023

M. TELLIER, proviseur, soumet au vote la délégation au chef d'établissement pour l'exécution du budget

<b>Présents : 19</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 1</b>	<b>Pour : 18</b>
----------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Approbation à l'unanimité de la délégation au chef d'établissement pour l'exécution du budget

Départ M. Tanter 20h26

Départ Mme Barré 20h28

#### 4. QUESTIONS PEDAGOGIQUES :

##### ⑩ Méthodologie Projet d'établissement

Le Projet d'Etablissement est un document cadre qui est soumis à la collectivité éducative. Les différents intervenants seront mis à contribution pour sa rédaction dans les semaines à venir afin de présenter une première version au prochain CA.

##### ⑩ Projet protocole harcèlement

La mise en place de ce protocole présente un caractère d'urgence. Le protocole se veut un cadre pour la prévention et la réponse à des situations en cours. Il concerne tous les acteurs (agents, enseignants, parents,...) et prend en considération des implications juridiques potentielles. In pré-projet est en rédaction par l'administration et fera l'objet d'échanges avec la vie scolaire puis les enseignants et enfin les instances.

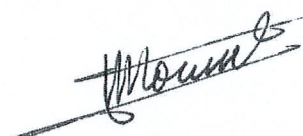
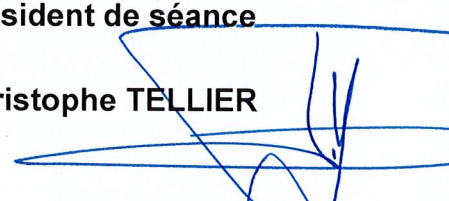
Monsieur Maingault : départ 20h38

M Persan (parents d'élèves) s'interroge sur les possibles spécificités du Lycée Claudel (transports, milieu rural, ...) impliquant de nombreux acteurs avec différents degrés d'implication. M Flanet (personnel enseignants) souligne la nécessité de revenir plus tardivement sur les situations de manière à faire un point bilan (devenir des victimes et des harceleurs).

#### 5. QUESTIONS DIVERSES :

L'ordre du jour étant épuisé, M. TELLIER, proviseur, lève la séance à 20 h 43.

---

<b>Le secrétaire de séance</b> <b>M. ROUSSET</b> 	<b>Le président de séance</b> <b>M. Christophe TELLIER</b> 
--	---